

Le petit journal de l'inclusion numérique



Le réseau départemental qui vous facilite le numérique

5

mars 2025

Le Petit Journal du Numérique est le fruit d'une réflexion commune du réseau Décllic47.

Cet outil a pour objectifs de faciliter l'interconnaissance des acteurs en Lot-et-Garonne, d'informer sur les dispositifs de l'inclusion numérique et de partager les bonnes pratiques des usages numériques.

À destination de tous les aidants numériques, il paraît trois fois par an, en format papier et électronique.

FRANCE NUMÉRIQUE ENSEMBLE FEUILLE DE ROUTE 47

Comme le rappelle la dernière étude du CREDOC-CREAD : **en France, 31,5% des plus de 18 ans** éprouvent des difficultés avec le numérique. Un problème exacerbé par l'avènement de l'intelligence artificielle.

Pour y remédier, le Département de Lot-et-Garonne dans le cadre de sa stratégie départementale a mis en place des dispositifs d'inclusion numérique depuis 2019, offrant formation, accompagnement et équipement.

Fort de cette expérience, le Département, en collaboration avec la Préfecture, lance une nouvelle

feuille de route 2024-2027, alignée sur le plan national « France Numérique Ensemble ». Elle permettra de renforcer la cohérence des initiatives d'inclusion numérique, d'uniformiser les pratiques sur l'ensemble du territoire et de mutualiser les moyens pour en accroître l'efficacité.

Cette feuille de route s'articule autour de **4 axes prioritaires**, déclinés en **15 engagements concrets**. Elle est conçue pour évoluer avec les nouvelles réalités numériques et les besoins des Lot-et-Garonnais.

AXE 1 : RENFORCEMENT DE L'AUTONOMIE NUMÉRIQUE DES PUBLICS

- 1 Sensibiliser aux bons usages du numérique et lever les freins psycho-sociaux
- 2 Répondre aux urgences numériques et aux risques de perte de droits
- 3 Assurer les accompagnements individuels et collectifs
- 4 Proposer une offre de formation complémentaire à l'action des conseillers numériques

AXE 3 : ACCESSIBILITÉ AUX ÉQUIPEMENTS ET À LA CONNEXION INTERNET

- 10 Favoriser le développement de la filière locale de reconditionnement informatique pour contribuer à un numérique plus solidaire et éco-responsable
- 11 Consolider le fonds d'aide à l'équipement informatique pour les publics en difficulté
- 12 Faciliter l'accès à des solutions de connexion à Internet en partenariat avec Lot-et-Garonne Numérique

AXE 2 : COORDINATION ET VALORISATION DE L'OFFRE D'INCLUSION NUMÉRIQUE

- 5 Décloisonner et renforcer l'action des conseillers numériques
- 6 Accompagner et former les aidants numériques
- 7 Travailler sur un parcours usager optimal favorisant une meilleure orientation des publics
- 8 Reconnaître et valoriser les compétences numériques des aidants et usagers
- 9 Diffuser, promouvoir et communiquer sur l'actualité et les bonnes pratiques

AXE 4 : PILOTAGE ET PÉRENNISATION DES SOLUTIONS D'INCLUSION NUMÉRIQUE

- 13 Mobiliser les territoires et les opérateurs de services autour d'une gouvernance concertée
- 14 Assurer une ingénierie financière pour pérenniser les dispositifs d'inclusion numérique
- 15 Évaluer la feuille de route locale pour mieux répondre aux besoins évolutifs

LABEL TERRITOIRE INNOVANT

Le Département de Lot-et-Garonne a reçu le **Label de Bronze 2025 - Territoire Innovant** au forum des Interconnectés à Rennes pour son Fonds départemental d'inclusion numérique. Inédite en France, cette initiative a vu le jour en 2019 suite à l'adoption de la stratégie départementale d'inclusion numérique. Elle a permis de **mobiliser plusieurs opérateurs de services publics** autour de ce sujet avec la création du réseau Décllic47 (logos ci-dessous) et d'un fonds dédié, visant à structurer une offre de médiation numérique sur le territoire et répondant ainsi aux enjeux de la dématérialisation.



actualités

17CYBER.GOUV.FR : VOTRE ALLIÉ FACE AUX CYBERMENACES

Le **17Cyber.gouv.fr** est un **service public d'assistance en ligne gratuit** pour les victimes de cybermalveillances, proposé par la Police nationale, la Gendarmerie nationale et **Cybermalveillance.gouv.fr**. Pour rappel ce site Internet propose un certain nombre d'informations et de **conseils pour se protéger des cyberattaques**, et surtout **comprendre les enjeux de la cybersécurité**.

Un point d'entrée unique... pour signaler une cybermalveillance et obtenir de l'aide sur :

- Piratage de compte en ligne (messagerie, réseau sociaux...),
- Hameçonnage (ou phishing),
- Arnaque au faux support technique,
- Fuite ou violation de données personnelles,
- Cyberharcèlement (victime),
- Fraude au faux conseiller bancaire,
- Fraude à la carte bancaire,
- Virus informatique,
- Fraude au virement (faux RIB).

Rappel de bonnes pratiques pour prévenir des cybermenaces



Mots de passe sécurisés

Utiliser des mots de passe uniques, longs et complexes pour chaque service.



Sécurité des réseaux sociaux

Protéger les comptes par des paramètres de confidentialité et une gestion prudente des contacts.



Sécurité des appareils

Mettre en place des verrouillages et éviter les réseaux non sécurisés. Garder ses appareils sous surveillance.



Sauvegardes régulières

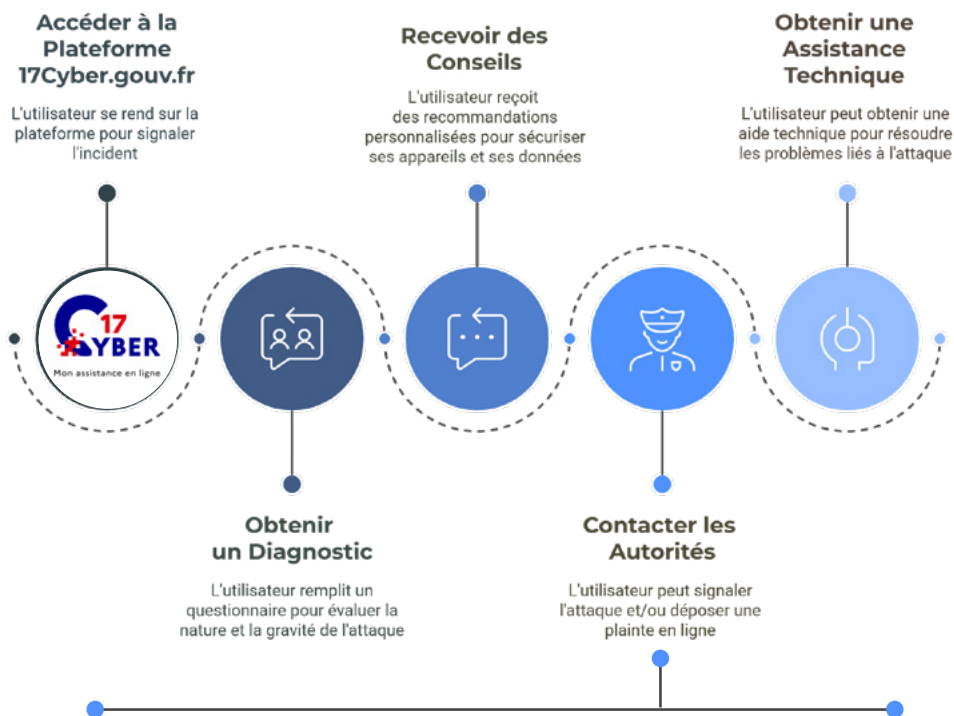
Effectuer des sauvegardes fréquentes pour prévenir la perte de données.



Mises à jour

Garder les appareils et logiciels à jour pour des protections de sécurité optimales.

Fonctionnement de la plateforme 17cyber.gouv.fr



Il est possible de porter plainte directement sur la plateforme 17Cyber.gouv.fr. L'utilisateur peut également être redirigé vers des sites adaptés tels que :

S'informer :



Signaler :

signal spam



Porter plainte :

PERCEV@L

fraude carte bancaire



site officiel pour le dépôt de plainte en ligne

À (re) découvrir

La Mallette Cyber : un outil gratuit pour sensibiliser à la cybersécurité

Cybermalveillance.gouv.fr et l'ANCT mettent à disposition des acteurs de la médiation numérique une **mallette pédagogique gratuite et prête à l'emploi**. Elle contient :

- Un **livret pédagogique** avec des fiches pratiques et un jeu.
- Un **support de médiation** sur les menaces et les bonnes pratiques.
- Un **jeu de cartes** pour apprendre de manière ludique.
- Une **infographie** sur la sécurité numérique.

Pour télécharger la version imprimable :

<https://www.cybermalveillance.gouv.fr/tous-nos-contenus/actualites/lancement-mallette-cyber-inclusion-numerique>



La loi du 11 février 2005 « pour l'égalité des droits des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées », qui fête ses vingt ans en cette année 2025, a créé la **Maison départementale des personnes handicapées**.

La MDPH se veut être un accès unique aux droits et aux prestations en faveur des personnes handicapées afin qu'elles puissent exercer leur pleine citoyenneté dans leur vie quotidienne, que ce soit dans leur inclusion scolaire pour les plus jeunes ou dans leur insertion professionnelle.

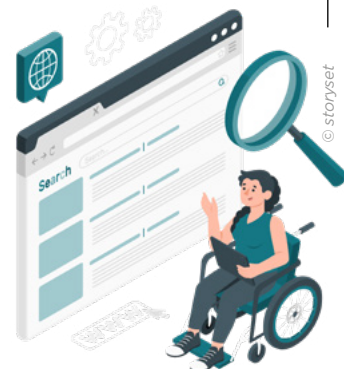
Ce guichet unique développe comme principales missions :

- **L'accueil, l'information, l'accompagnement, et le conseil** des personnes handicapées, ainsi que la sensibilisation de tous les citoyens au handicap ;
- **L'évaluation des droits** par les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire ;
- L'apport de **l'aide nécessaire** à la personne handicapée et à sa famille **pour formuler son projet de vie et mettre en œuvre les décisions** prises par la MDPH ;
- **L'accompagnement des personnes** handicapées après l'annonce et lors de l'évolution du handicap ;
- **L'organisation d'actions de coordination** avec les autres dispositifs sanitaires, médico-sociaux et de droit commun.

Afin d'améliorer la qualité de service, dans un environnement de modernisation et de simplification des démarches administratives, la MDPH a ouvert le 1^{er} juillet 2024, un téléservice par l'application «**MDPH en ligne**». Celui-ci facilite le recueil en ligne des demandes de compensation du handicap et leur suivi. Ces **nouvelles modalités** de réception des demandes déposées à la MDPH **amélioreront les délais de traitement et la qualité des réponses**.

Concrètement, ce **téléservice permet la transmission dématérialisée et sécurisée des données** prévues dans le formulaire de demande, des trois pièces justificatives obligatoires (le certificat médical, le justificatif d'identité et de domicile) et en complément, des pièces supplémentaires que la MDPH souhaiterait obtenir de l'utilisateur ou que l'utilisateur souhaiterait fournir. L'utilisateur peut **suivre l'état d'avancement** de l'instruction de son dossier et **consulter les documents transmis** par la MDPH au format numérique.

⊕ *Ce site répond aux normes d'accessibilité et offre une expérience inclusive grâce à des outils d'adaptation : options de contraste, redimensionnement de texte, lecture vocale...*



MDPH en ligne : <https://mdphenligne.cnsa.fr/mdph/47>
Plus de renseignements au 05.53.69.20.50 ou contact@mdph47.fr

zoom
sur...

LA BOUSSOLE DES JEUNES

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

la Boussole
des Jeunes

Cette plateforme numérique nationale a été développée par la Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie associative (DJEPVA). C'est un outil **à destination des 15-30 ans** pour les **accompagner dans leur parcours d'accès à l'autonomie**, et ce, sans distinction de situation ou de profil. Il permet ainsi d'aller davantage vers les jeunes, vers leurs besoins en particulier et d'en faire des acteurs éclairés dans leurs recherches de démarches.

Le déploiement sur le territoire est coordonné par l'Association **Mouvement Jeunesse Monte Le Son (MJMLS)**, créée et portée par les jeunes et pour les jeunes lot-et-garonnais.

MJMLS

Grâce à une recherche ciblée via un questionnaire, et localisée par commune, **les jeunes pourront obtenir des informations personnalisées** sur plusieurs thèmes dont :



SANTÉ



FORMATION



EMPLOI



LOGEMENT



MOBILITÉ INTERNATIONALE

À l'issue de cette recherche, les jeunes peuvent laisser leur numéro de téléphone portable ou leur adresse email et ce, afin qu'un professionnel les recontacte et concrétise avec eux l'accès au service demandé.

Pour plus d'info, rendez-vous sur : www.boussole.jeunes.gouv.fr

Bon à savoir

Démarches
administratives
essentielles
en vidéo



L'État propose **11 tutoriels vidéo** pour **faciliter vos démarches** administratives quotidiennes, telles que :

- Demander l'aide juridictionnelle,
- Signaler une utilisation frauduleuse de carte bancaire sur PERCEVAL,
- Faire son recensement citoyen obligatoire
- Et bien d'autres encore...

Ces vidéos sont disponibles sur le site : www.numerique.gouv.fr

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

numerique.gouv.fr

COORDINATION

DISPOSITIFS D'INCLUSION NUMÉRIQUE

Pour réduire la fracture numérique, les dispositifs France Services et Conseillers numériques ont été déployés ces 5 dernières années. Afin d'**optimiser leur complémentarité et renforcer la lisibilité de l'offre d'inclusion numérique locale**, l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), en collaboration avec les préfetures, a **mis en place une coordination**. En Lot-et-Garonne, cette coordination est assurée conjointement par le Conseil départemental de Lot-et-Garonne et l'association UNA47, chacun portant une partie de cette mission.



CAROLINE MANTOUX PARTHENAY - CD47
Coordinatrice des 39 postes de Conseillers numériques de Lot-et-Garonne
Contact : caroline.montoux@lotetgaronne.fr

MARIE-LAURE DELBOS - UNA47
Animatrice départementale du réseau France Services
> 22 agences France Services
> 60 agents environ
Contact : developpement@una47.fr



BOURSE À PROJETS

NUMÉRISATION, MÉDIATION, CRÉATION - CULTURES CONNECTÉES

- **S'adresse** aux associations, collectivités territoriales, entreprises, établissements publics, laboratoires de recherche.
- Vise à soutenir l'émergence et le développement d'outils de médiation et de créations artistiques enrichis par des technologies numériques.

Répondre avant le 17 avril 2025

Infos sur : <https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/culture/numerisation-mediation-creation-cultures-connectees>



LE NUMÉRIQUE AU SERVICE D'UNE SOCIÉTÉ PLUS ÉQUITABLE

- **S'adresse** aux associations ou organisations exerçant une activité d'intérêt général, à but non lucratif, à caractère philanthropique, éducatif, social, familial, humanitaire, scientifique, sportif, culturel (...), et portées par une structure juridique existant avant le 1er février 2024.
- Vise à soutenir des initiatives innovantes et solidaires, ancrées dans les enjeux numériques et sociétaux.

Répondre avant le 13 mai 2025

Infos sur : www.fondation-afnic.fr/fr/Financements/Numerique-Equitable.htm



ATELIERS NUMÉRIQUES

- **S'adresse** aux associations ou organisations exerçant une activité d'intérêt général, à but non lucratif, à caractère philanthropique, éducatif, social, familial, humanitaire, scientifique, sportif, culturel (...), et portées par une structure juridique existant avant le 1er février 2024.

- Vise exclusivement à soutenir des ateliers numériques sous forme de sessions collectives.

Répondre avant le 3 octobre 2025

Infos sur : <https://www.fondation-afnic.fr/fr/Financements/Atelier-Numerique.htm>



CONTACTS

Une précision ? Une idée d'article ? Une question ? Contactez-nous :
05 53 47 31 32 - inclusion-numerique@lotetgaronne.fr
www.lotetgaronne.fr/inclusion-numerique



Agenda des rendez-vous du numérique

Le Printathlon - événement du FESTIVAL TEK ART

> **Concours créatif et artistique d'impression 3D, gratuit, ouvert à tous ! Samedi 22 mars**, à partir de 10h, à MINGA - 8 rue Edouard Manet - Espace Césame - 47200 **MARMANDE**
Constituer une équipe et s'inscrire via : contact@hydrogenevallee.org

Printemps du Numérique Éducatif en Lot-et-Garonne

> **Thématique 2025 : «Création numérique et médias, ça s'apprend !» Mercredi 26 mars**, de 8h à 16h30, à l'Atelier Canopé 47 - 47000 **AGEN**
Réservé aux professionnels - **Inscription obligatoire**

Ateliers Cybersécurité - 3 séances

1er avril / 8 avril / 15 avril - 14h30-16h30 - Salle Milou Tonin - 22 rue de la Résistance - 47230 **VIANNE**
- Tout public - **Inscription** : Albret Communauté au **05 53 97 43 84**

Ateliers numériques divers GRATUIT - TOUS PUBLICS

Inscription obligatoire : Équipe départementale des conseillers numériques au **05 53 47 31 32**

■ FUMEL

Association Convergence - 355 rue du Chemin Rouge

7 avril / 5 et 19 mai / 2 et 30 juin - 9h-10h30 : **Maîtriser ses usages numériques**

■ VILLENEUVE-SUR-LOT

14h30 à 16h - Médiathèque municipale - 23 rue Etienne Marcel

20 mars : Trier et classer ses fichiers
17 avril : Transférer un document sur un site / Pièce jointe

15 mai : S'initier au tableur
19 juin : Utiliser la plateforme des ressources numériques de la médiathèque départementale

■ LOT-ET-TOLZAC

De 10h à 12h - lieux multiples

27 mars et 3 avril : Prise en main du smartphone

24 avril et 15 mai : Télécharger et gérer ses applis

29 mai : Café numérique : cybersécurité savoir se protéger et réagir

19 et 26 mai : Prendre en main sa boîte mail

Numérique En Commun (NEC) Sud-Ouest #3

19 et 20 juin à l'Auberge Landaise - 40000 Mont-de-Marsan
Informations : <https://numerique-en-communs.fr/les-nec-locaux/>